

# Aide à l'écriture de scénario - Cinéma et Audiovisuel

## REGION ILE-DE-FRANCE

Prochaine session à partir du 28 mars 2024.

## Présentation du dispositif

La Région soutient des auteurs dans leur projet d'écriture de scénario et la mise en œuvre d'ateliers-rencontres en Île-de-France. Ce dispositif est sélectif.

## Conditions d'attribution

### A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le projet doit être présenté par un auteur, "débutant" ou "confirmé", français ou étranger.

### Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Le dispositif est destiné à accompagner des projets en commencement d'écriture présentés sous la forme d'un synopsis détaillé (10 pages maximum).

Il est ouvert aux projets de fiction, d'animation ou de documentaires, pour le cinéma et l'audiovisuel.

### Quelles sont les particularités ?

- Entreprises inéligibles

L'aide ne peut être sollicitée par une société de production.

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

Les aides prennent la forme d'une bourse versée à l'auteur, dont les montants varient entre 8000€ et 18000€ en fonction de la durée du projet d'écriture

Les auteurs débutants peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par un scénariste consultant.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les auteurs doivent formuler leur demande en ligne via le site [mesdemarches.iledefrance.fr](https://mesdemarches.iledefrance.fr).

---

## Organisme

### REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**  
2 rue Simone Veil  
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

---

## Déposer son dossier

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>